



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Chambéry, le 7 décembre 2023

Le système d'information sur les armes (SIA) bientôt accessible aux tireurs sportifs

Depuis le 8 février 2022, les détenteurs d'armes chasseurs doivent créer un compte personnel dans le système d'information sur les armes (SIA). Disposer d'un compte personnel est obligatoire pour acquérir ou vendre une arme depuis cette date.

Un français sur dix est concerné par le système d'information sur les armes. Le SIA simplifie les démarches administratives des usagers et modernise le traitement des dossiers. De l'acquisition chez l'armurier à l'instruction du dossier, la procédure est entièrement dématérialisée.

Le SIA sera accessible aux tireurs sportifs en début d'année 2024. Ces derniers auront également l'obligation de créer un compte personnel pour acquérir, faire réparer ou vendre leurs armes.

À cette occasion, Jean-Simon Mérandat, chef du service central des armes et explosifs (SCAE) vous convie à un point presse

le mercredi 13 décembre à 17h00

en visioconférence

les codes d'accès seront communiqués aux journalistes accrédités

Il rappellera les enjeux de la création du système d'information sur les armes, les opportunités qu'il représente pour les détenteurs d'armes chasseurs et tireurs sportifs ainsi que les chiffres clés de la détention d'armes dans les départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Merci de bien vouloir vous accréditer à l'adresse suivante :

pref-presse@savoie.gouv.fr

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication

Mél : pref-presse@savoie.gouv.fr